

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE POUR :

Madame LETHENET Christel

SITUE :

302, chemin du cours – Lot F
01480 FAREINS
Superficie 702 m²
Section AM Parcelle n° 255



Rouge Vieilli

ARCHITECTURE ET MATERIAUX

- La construction sur vide technique s'intégrera parfaitement dans son environnement en respectant les préconisations demandées : sens du faîtage, zone d'implantation, altimétrie, ...,
- Les façades seront recouvertes d'un enduit gratté fin Ton J.39 « Sable d'Athènes » et G.16 « Silex » du nuancier Parex,
 - La toiture aura une pente de 35% avec déversées de 40 cm en façades et 40 cm pignons revêtue de tuiles béton type « Plein Ciel » de chez Monier de teinte « Rouge vieilli »,
 - Les débords de toits seront en caissons PVC gris anthracite RAL 7016,
 - Les gouttières et descentes d'eaux pluviales étant en acier galvanisé gris,
 - Les menuiseries extérieures seront en PVC et aluminium gris anthracite RAL 7016, les volets roulants intégrés à la maçonnerie dans des coffres non visibles de l'extérieur seront en aluminium de même couleur.
 - Une casquette béton enduit gratté fin J.39 sert d'abri à la porte d'entrée.
 - Les toitures terrasses seront végétalisées et couvertes avec une couvertine en acier laqué Gris anthracite.

TRAITEMENTS EXTERIEURS

- Le terrain est actuellement en l'état de pré. Il se situe dans un environnement naturel de prés et bois en limite d'un tissu pavillonnaire diffus.
- Les clôtures feront l'objet d'une demande spécifique ultérieure par l'acquéreur.
 - Les espaces libres seront traités en jardin d'agrément engazonné ultérieurement par l'acquéreur. Ils représenteront une surface totale de 485,31 m² environ soit à peu près 69 %, l'emprise de la construction étant de 140 m² soit conforme au PLU qui demande un C.E.S. de 0,20.
 - Les planchers bas seront situés à la cote altimétrique minimale de 185,40 m. Les mouvements de terre seront réduits au strict minimum nécessaire à la construction. La hauteur sur limite ne dépassera pas 3,50m, et les parties non sur limites seront situées à 4m minimum.
 - L'accès sera traité en gravillons jusqu'à la maison et permettra le stationnement d'un véhicule en plus de la place prévue dans le garage.
 - Eau, EDF, Télécom, EU seront raccordés aux réseaux en attente. Les eaux pluviales transiteront auparavant dans une cuve de rétention/régulation de 3M3 avant rejet au réseau avec un débit de fuite de : 2 l/s.
 - Dispositif de production des énergies renouvelables : Chauffage et eau chaude sanitaire assurés par une pompe à chaleur.
 - Dispositif permettant d'améliorer le confort d'été : protection par automatisation des volets roulants, avec gestion automatique et fonction crépusculaire.



J39
Sable d'Athènes
0.30



G16
Silex
0.68

NOTICE PAYSAGERE

Madame LETHENET					
Date Plans : 22 09 26			Dessinateur : JPGP		
A		Date modif :	D		Date modif :
B		Date modif :	E		Date modif :
C		Date modif :	F		Date modif :